

Editorial



Antoine Grau,
Maire de Lagord
Vice-Président de la CdA
de La Rochelle

Le mouvement social ou sociétal actuel ne peut nous laisser indifférents. Au-delà des phénomènes de violence, il nous interpelle sur le fonctionnement démocratique de notre société et appelle des réponses fortes à cette demande.

L'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire depuis 2014 est issue d'un mouvement associatif citoyen. Elle tente depuis près de 5 ans de rétablir à l'échelon communal un lieu de confiance, d'échange et de débat entre les élus et la population. De nombreuses réunions publiques, les cinq comités de quartier, le Conseil des sages, le futur Conseil des jeunes en sont un exemple concret.

C'est dire que le débat démocratique est dans notre ADN, même s'il reste beaucoup de choses à faire dans ce domaine et nous le ferons.

Nous avons donc été des facilitateurs, naturellement, du Grand Débat Démocratique actuel souhaité par le gouvernement. Cela s'est traduit par la mise à disposition gracieuse à qui l'a voulu de salles municipales. Mais nous n'en n'avons été ni organisateur, ni animateur. La quasi-totalité des revendications, ISF, retraites, SMIC, scrutin proportionnel, référendum d'initiative citoyenne, sont des sujets qui relèvent de la compétence de l'État exclusivement.

De plus, même si chacun d'entre nous a des convictions politiques, citoyennes, profondes nous nous revendiquons comme des élus locaux soucieux avant tout de défendre les intérêts de Lagord et son territoire, la Communauté d'agglomération de La Rochelle. Nous n'avons donc pas à nous substituer aux citoyens pour organiser et animer ce Grand Débat.

Je rappelle enfin que depuis plusieurs semaines, un cahier de doléances est disponible en permanence à l'accueil de la mairie si vous souhaitez transmettre auprès de l'État vos réflexions ou revendications.

Prochainement à Lagord

À la médiathèque

Samedis 9 et 23 mars
BÉBÉS LECTEURS, comptines et lectures pour les tout-petits, 10 h 30.*

Samedi 9 mars
« FEMME PLURIELLE » : CONTES & POÉSIES. Brigitte Agulhon et Yolaine Machet, dessinent la silhouette d'un féminin-masculin. 20h30.

Vendredi 15 mars
PARTAGEONS NOS CONNAISSANCES AUTOUR DE... qu'est-ce que l'hypnose. Par le comité de quartier Autour de l'Ermitage. 18h30.

Samedi 16 mars
ATELIERS D'ÉCRITURE avec Olivier Lebleu, 10 h.*

Samedi 16 mars
RENCONTRE AVEC LE DR YVES LE LOCHT et l'Association pour le Droit à Mourir dans la Dignité. 16h.

Samedi 30 mars
RENDEZ-VOUS CINÉ Ce sacré grand-père, avec Michel Simon, par le CCAS. 15h.

Jeudi 7 mars
CONCERT, des élèves de l'atelier de jazz d'A.Axler, de l'association musicale Sainte Cécile. 19h, Hôtel St Nicolas 13 rue de la Sardinerie, La Rochelle.

Du samedi 9 au dimanche 10 mars
STAGE LIBÉRER LA VOIX ET CHANTER NIV. 2 organisé par OREMI. Renseignements : 06.81.01.92.99 - oremit7@orange.fr. Salle des Fêtes.

Dimanche 10 mars
INTERCLUBS SENIORS SQUASH, organisés par le Lagord Tennis Squash.

Dimanche 10 mars
BALADE DES VOISINS à 10h30, organisée par le comité de quartier du Centre-bourg. Départ devant la mairie.

Dimanches 10 et 24 mars
LES ATELIERS DU CHANTEUR organisés par Le Jardin de la voix. Inscription : 06 62 75 06 37. 10h à 12h30, salle de danse du parc Charier.

Lundi 11, dim. 17 et mardi 26 mars
PÉTANQUE avec le Pétanque Club Lagord. Boulodrome, av. du Fief des Jarries

SAMEDI 30 MARS

RENDEZ-VOUS CINÉ

15H MÉDIATHÈQUE DE RUE DES HERCULES GRATUIT

Ce sacré grand-père de Jacques Poitrenaud (1968)
Jacques passe ses vacances d'été chez son grand-père, Jericho, en compagnie de sa femme Marie. Le malicieux aïeul prend vite conscience que le mariage de son petit-fils est au bord de la rupture et met tout en œuvre pour la sauver.

CNSA **La Charrière Maritime** **Lagord**

Dimanche 31 mars
VIDE-MUSIQUE organisé par l'association musicale Sainte Cécile. Vente d'instruments de musique, méthodes, partitions, CD, Vinyles
Renseignements : 06 86 76 43 02.

* Sur inscription : 05 46 28 91 60

Mardi 19 mars
CÉRÉMONIE : journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. 18h, rassemblement devant la mairie.

Vendredi 22 mars
THÉ DANSANT organisé par comité de quartier du Centre-Bourg. 14h à 19h, salle des fêtes de la mairie.

Samedi 23 mars
PORTES OUVERTES AUX 4 VENTS un après-midi de festivités organisé par le CSC « Les 4 Vents » à partir de 12h.

Dimanche 24 mars
CONCERT DE PRINTEMPS de l'association musicale Sainte Cécile. 16h30, salle polyvalente de L'Houmeau.

Dimanche 31 mars
BROCANTE organisée par CAP Aunis. Rés. 05 46 37 83 28. 8h à 18h, salle polyvalente de Lagord.

Tous les mardis
ATELIERS DE PEINTURE, Comité de quartier Vendôme - La Vallée pour ses adhérents, salle G.Gaillard (atelier complet).

LES PROCHAINES ÉTAPES

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été arrêté à une quasi-unanimité par le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération (CDA) de La Rochelle le 24 janvier dernier. Cet arrêt marque la fin de 4 années de concertation avec les 28 communes et avec les habitants par le biais notamment de plus de 20 réunions publiques sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Arrêt ne veut pas dire approbation définitive car le document actuel provisoire doit maintenant être soumis à :

- **L'avis des Personnes Publiques Associées** : services de l'État, Chambre d'agriculture, Chambre de commerce et d'industrie, etc.
- **L'avis de chaque commune** par un vote en Conseil municipal ; **pour Lagord ce sera au conseil du 27 mars.**
- **L'avis des habitants** par le biais d'une **enquête publique indépendante** qui devrait se tenir durant le deuxième trimestre 2019. Nous vous en préciserons les dates dès qu'elles seront connues et nous vous encourageons à y participer massivement.

Afin de préparer au mieux votre opinion et vos contributions lors de l'enquête publique, vous pouvez dès maintenant consulter en mairie ce document sous forme papier ou sous forme électronique, ainsi que sur le site internet de la CDA de La Rochelle. Il s'agit d'un document d'environ 4 500 pages.

Le document définitif, nourri de toutes ces contributions, sera définitivement soumis à l'approbation du conseil communautaire en fin d'année 2019, pour une application début 2020.

Le Maire, les élus et le service d'urbanisme se tiennent à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire.

PARTICIPEZ AU DÉROULEMENT DU SCRUTIN LE 26 MAI 2019

Être membre d'un bureau de vote en qualité d'assesseur puis participer au dépouillement, c'est devenir acteur de la démocratie locale en donnant un peu de son temps lors d'un scrutin local, national ou européen.

Tout citoyen électeur de la commune peut participer à l'ensemble des opérations électorales.

Si vous souhaitez prendre part à l'organisation des bureaux de vote lors des **élections européennes du dimanche 26 mai 2019**, déposez ou envoyez en mairie un courrier indiquant vos prénom, nom, adresse, téléphone et mail.

Renseignements :
Pôles Citoyenneté-Elections :
05 46 00 62 00 ou mairie@lagord.fr



Mot des élus de l'opposition

De nouveaux immeubles se construisent à Lagord. Nous ne pouvons que nous en réjouir ; notre agglomération manque de logements et l'objectif est de construire en priorité dans la ville centre ou la première couronne. Après les immeubles bientôt finis près de l'école Fénelon rue Comtesse de Ségur, plusieurs immeubles entre le CFA et le siège du Crédit Agricole sont prévus avec livraison fin 2020. Peu de places de parking sont envisagées dans ces futurs aménagements. C'est le cas aussi dans la zone des Greffières, rues du Bois d'Huré et des Greffières, où le stationnement s'avère difficile à certaines heures. Que l'on développe les transports collectifs et les modes doux, oui ! Mais le tout vélo n'est pas pour demain, ni pour tous !

Isabelle Baudet, Maud Laubretton, Pierre Le Hénaff, Christian Mas, Annie Poujade, Jocelyne Thomas



QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION CONCERNANT L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme convenu, après une année d'extinction de l'éclairage, nous vous sollicitons pour avoir votre retour sur cette expérimentation. Ce questionnaire sera restitué et analysé lors d'une réunion publique après la période de test d'un an d'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures.

Êtes-vous satisfait de l'extinction de l'éclairage ?

- Tout à fait
- Partiellement
- Pas du tout
- Sans opinion
- Autre:

Si oui, quel(s) intérêt(s) y voyez-vous ? (plusieurs choix possibles)

- Préservation de la biodiversité (animaux, plantes)
- Amélioration du sommeil
- Economie d'énergie et baisse de l'impact carbone
- Economie financière
- Réduction du bruit
- Observation du ciel
- Autre :

Si non, quel(s) désagrément(s) y voyez-vous ?

- Manque de visibilité
- Sentiment d'insécurité
- Autre:

Est-ce que les horaires d'extinction - minuit à 5h - vous conviennent ?

(sauf les nuits du 13 au 14 juillet, du 31 décembre au 1er janvier et extinction le 24 décembre à partir de 2h du matin)

- oui
- non
- Autre:

Seriez-vous favorable à une extinction jusqu'à 6h comme proposée dans certaines communes de la CDA ?

- oui
- non
- Autre:

Avez-vous des commentaires ou propositions à apporter ?

.....

.....

.....

.....

.....

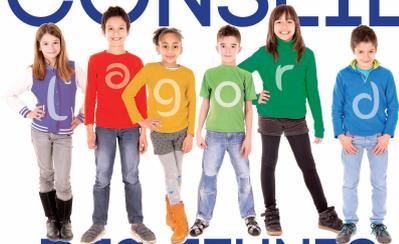
Dans quel quartier de Lagord habitez-vous ?

- Lagord Vendôme - La Vallée
- Lignon-La Descenderie
- Autour de l'Ermitage
- La Plouzière
- Centre-Bourg

Vous pouvez répondre en ligne sur le site de la mairie www.lagord.fr
ou remettre/envoyer le questionnaire issu du «Billet du Mois» à la Mairie 1, rue de la Métairie 17140 Lagord
ou mairie@lagord.fr

Une réponse par foyer.

VOUS AVEZ JUSQU'AU
MARDI 19 MARS
POUR ÊTRE CANDIDATS
CONSEIL
DES JEUNES



Renseignements :

- Guichet unique, 1 sq. des Échassiers
- lagord.fr
- pedl@lagord.fr
- 05 46 27 06 19
- Portail famille

**J'ART'DINS PASSIONS :
EXPOSEZ-VOUS !**

Vous êtes artiste amateur, collectionneur, vous avez un talent ou un savoir-faire créatif... et vous souhaitez le faire partager.

Participez à la journée J'ART'dins Passions le samedi 18 mai de 10h à 18h organisée autour de l'avenue des Cerisiers, par le Comité de quartier de La Plouzière.

Des riverains ouvriront leur jardin pour vous accueillir. Venez y exposer vos travaux, vos œuvres, expliquer votre passion, présenter votre spectacle vivant (lecture, musique, théâtre, chant, danse, mime...). Aucun droit d'inscription.

Inscriptions jusqu'au 11 mai 2019 :
comitequartierplouziere@gmail.com



BIENVENUE À LAGORD

Planète Sésame

Le restaurant-traiteur a ouvert son second restaurant à Lagord, **4 rue Louis Tardy**, le 7 janvier dernier.

La mission de Planète Sésame est de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en difficulté par le biais de son activité de « cuisine du monde ». Elles sont formées et accompagnées socio-professionnellement, en vue de les guider vers le marché « ordinaire » et durable de l'emploi.

Le restaurant est ouvert tous les midis en semaine.

Planète Sésame propose également son service traiteur 7 jours sur 7.

Tél. 05 54 07 00 20.

VENDOMEDICAL

Le cabinet propose une diversité de professions paramédicales au 271 avenue des Corsaires.

Orthoptiste Florent Roger sur RDV et avec prescription : orthoptis.fr et au 06 77 88 52 77.

Psychologue spécialisée en neuropsychologie, Emmanuelle Perez-Siscar : sur RDV 06 83 29 20 74.

Sophrologue affiliée FEPS Fabienne Nicodème Sophro17fnicodeme.jimdo.com 06 22 46 05 23.

Infirmières diplômées d'Etat certifiées en cancérologie : Emmanuelle Texeraud, Fabienne Laboulais et Amélie Raquidel. Consultations à domicile et sur RDV au cabinet : 05 46 34 94 13.



RETOUR EN IMAGES !

Vœux du maire aux habitants des quartiers - 25 et 30 janvier



Centre-Bourg



La Plouzière

Assemblées générales des comités de quartiers - 12 et 13 février



La Plouzière



Autour de l'Ermitage

Puy Mou : 1^{ère} pierre logements primoaccédants - 1^{er} février



**Conseil des Jeunes :
réunion d'information 1^{er} fév.**



Balade thermographique 5 fév.



lagord.fr

Mairie : 1, rue de la Métairie 17140 Lagord - 05 46 00 62 00
Courriel : mairie@lagord.fr - Directeur de publication: Antoine Grau
Rédaction : Mairie de Lagord - Maquette : Ivana Cvetic.
Photos : Mairie de Lagord, CdA de La Rochelle, Comités de quartier, Shutterstock, Pixabay.
Ce document est imprimé sur du papier certifié PEFC N°1032-3010
Dépôt légal : Février 2016. Imprimé par IRO

